

UNE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE POUR RENFORCER LES ENGAGEMENTS DE LA FILIÈRE

- ÉDITO -

Notre filière française des volailles de chair s'engage à partir de 2026 dans une démarche volontaire de responsabilité sociétale, en relai de notre « Pacte Ambition 2025 ».

Cette étape historique va nous permettre de continuer collectivement nos avancées en préservant notre modèle de diversité unique au monde, tant en matière d'espèces (dinde, pintade, canard, caille, pigeon, oie, poulet, coquelet) que de systèmes de production (conventionnel, certifié, Label Rouge, bio). Un modèle singulier qui est également caractérisé par des élevages à capitaux familiaux et à taille humaine, gérés par des professionnels passionnés. Au-delà des obligations réglementaires, nous sommes en effet tous attachés à l'amélioration continue de nos bonnes pratiques.

Pour faire perdurer ce modèle exemplaire, résister face aux importations et répondre aux attentes des consommateurs-citoyens, nous avons lancé dès 2020 notre « Pacte Ambition Anvol 2025 ». Nous nous étions fixé 6 objectifs à atteindre en 5 ans. Notre mobilisation nous a permis de faire de grandes avancées sur chacun des points et même d'en dépasser certains, comme l'accès à la lumière naturelle ou la réduction des antibiotiques.

Fiers de nos engagements, nous avons décidé d'aller encore plus loin. Nous avons donc anticipé la suite de nos actions bien avant l'échéance de notre Pacte Ambition. Dès 2024, nous avons décidé de lancer l'élaboration de notre démarche de responsabilité sociétale à horizon 2035. Une stratégie ambitieuse, que nous avons construite méthodiquement en consultant l'ensemble de nos parties prenantes, y compris les organisations extérieures à notre filière (associations, chercheurs, banques, etc.). Ces concertations nous ont permis de nous accorder sur la définition de 10 engagements, articulés autour de 4 piliers. Nous continuons désormais à travailler pour définir des indicateurs fiables, capables de mesurer concrètement nos avancées dans chacun de ces domaines. Ce que nous nous attachons à construire, c'est une démarche de responsabilité évolutive, sérieuse et crédible : gage de l'avenir de notre filière française.

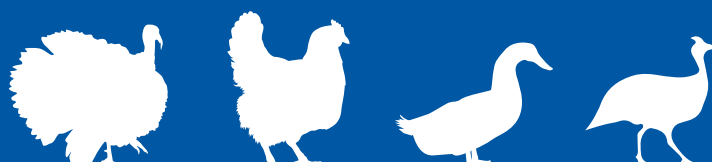
Nous vous invitons à découvrir les premiers jalons de cette nouvelle ambition de la filière dans les pages qui suivent. Il s'agit des premiers résultats de notre travail commun : le socle de nos engagements collectifs et individuels.



Jean-Michel SCHAEFFER,
Président d'ANVOL



Dominique GRASSET,
Président de la Commission RSO d'ANVOL



UNE DÉMARCHE BASÉE SUR 4 PILIERS ET 10 ENGAGEMENTS

PILIER I

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : PRODUITS SAINS, SÛRS ET ACCESSIBLES À TOUS

1. Répondre durablement aux besoins des consommateurs en volaille française, en développant les filières et en préservant la diversité des espèces et des modes d'élevage.

Exemples d'indicateurs :

- Taux d'auto-apvisionnement (par espèces)
- Nombre net de nouveaux poulaillers par an

2. Faire progresser la connaissance et l'acceptabilité de nos modes de production, grâce à un dialogue et une pédagogie auprès du public, des écoles, des territoires et des collectivités.

Exemple d'indicateur :

- Évolution du nombre de projets de poulaillers refusés

3. Promouvoir la diversité de la volaille française et garantir une offre accessible à tous.

Exemples d'indicateurs :

- Évolution de la connaissance et de la perception par les consommateurs de la diversité des espèces et des qualités nutritionnelles de la volaille française
- Part des ménages déclarant consommer souvent de la volaille française (1 x / semaine)
- Pourcentage de volailles françaises dans la restauration collective (%)
Indicateur économique d'accessibilité



PILIER II

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

4. Attirer, accompagner et installer les nouveaux éleveurs, pour assurer le renouvellement des générations et le développement de la production française.

Exemples d'indicateurs :

- Évolution du nombre total d'éleveurs de volailles de chair
- Nombre d'éleveurs installés de 40 ans et moins
- Mixité parmi les nouveaux installés en aviculture

5. Maintenir un cadre contractuel qui sécurise les relations entre les maillons et renforce la performance économique collective.



UNE DÉMARCHE BASÉE SUR 4 PILIERS ET 10 ENGAGEMENTS

PILIER III

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DES RESSOURCES

6. Engager tous les maillons dans la réduction de leur empreinte carbone.

Exemples d'indicateurs :

- Taux d'élevages ayant réalisé un diagnostic CAP'2ER® (niveau 1 ou 2)
- Part de soja garanti sans déforestation ni conversion dans l'alimentation des volailles

7. Agir pour la biodiversité dans tous les élevages et sites de production.

8. Optimiser et préserver les ressources naturelles, notamment l'eau, sur toute la chaîne.



PILIER IV

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

9. Renforcer la culture de biosécurité, pour protéger la santé des volailles et la sécurité sanitaire.

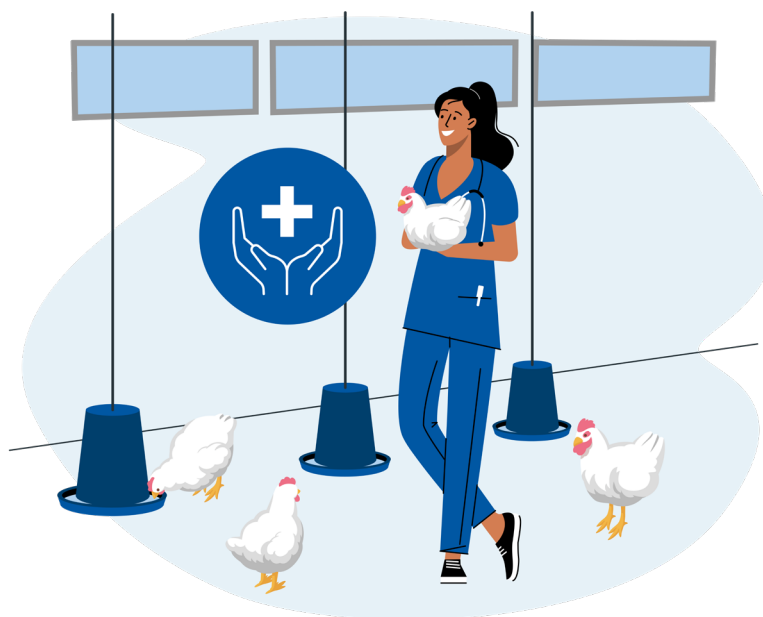
Exemples d'indicateurs :

- Évolution de l'usage des antibiotiques
- Taux de conformité aux audits de biosécurité (EVA / PULSE)

10. Mesurer et améliorer le bien-être animal sur tous les maillons, en valorisant les bonnes pratiques.

Exemples d'indicateurs :

- Taux d'élevages ayant réalisé un diagnostic EBENE ou équivalents
- Accès à la lumière naturelle et aux enrichissements du milieu



LA DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE LA FILIÈRE FRANÇAISE DES VOLAILLES DE CHAIR : ÉTAPES CLÉS D'UN TRAVAIL COLLABORATIF POUR DES ENGAGEMENTS COMMUNS

2024

- Premières analyses et concertations des éleveurs, entreprises et fédérations de la filière pour construire la démarche de responsabilité sociétale de la filière.
- Élaboration d'une liste de thématiques à traiter.
- Détermination des bénéfices attendus pour l'ensemble de la filière.
- Lancement d'une enquête en ligne afin de réaliser l'analyse de matérialité de la filière et d'identifier les enjeux prioritaires.

2025

- Deuxième phase de consultation menée auprès des professionnels et des parties prenantes afin de hiérarchiser les enjeux de la filière.
- Plus de 150 entretiens conduits, associant un large panel d'acteurs internes et externes (écoles d'ingénieurs, vétérinaires, établissements bancaires, associations, etc.).
- 10 enjeux prioritaires retenus collectivement, sur la base des matrices de matérialité, à partir des 180 réponses reçues dans le cadre de l'enquête lancée fin 2024.
- Recensement des indicateurs déjà suivis dans la filière (démarche RSE, suivi de données, etc.)
- Organisation de deux journées de séminaire dédiées à la formulation collective des engagements de la démarche de responsabilité sociétale de la filière française des volailles de chair : plus de 50 professionnels et experts de la filière réunis.

2026

- Validation définitive des 10 engagements de la démarche autour de 4 piliers.
- Tournée des régions pour diffuser la démarche et fédérer les interprofessions régionales.
- Détermination du nom de la démarche.
- Présentation à l'Assemblée Générale d'ANVOL le 16 avril.
- Finalisation en cours des indicateurs afin de suivre des objectifs à horizon dix ans.

PROCHAINES ÉTAPES :

- Mise en place d'une gouvernance spécifique à la démarche.
- Déploiement des plans d'actions thématiques.
- Suivi des données collectées.
- Poursuite du dialogue avec les parties prenantes.



CONTACT RSO ANVOL :

GUILLAUME MALECKI

guillaume.malecki@interpro-anvol.fr

